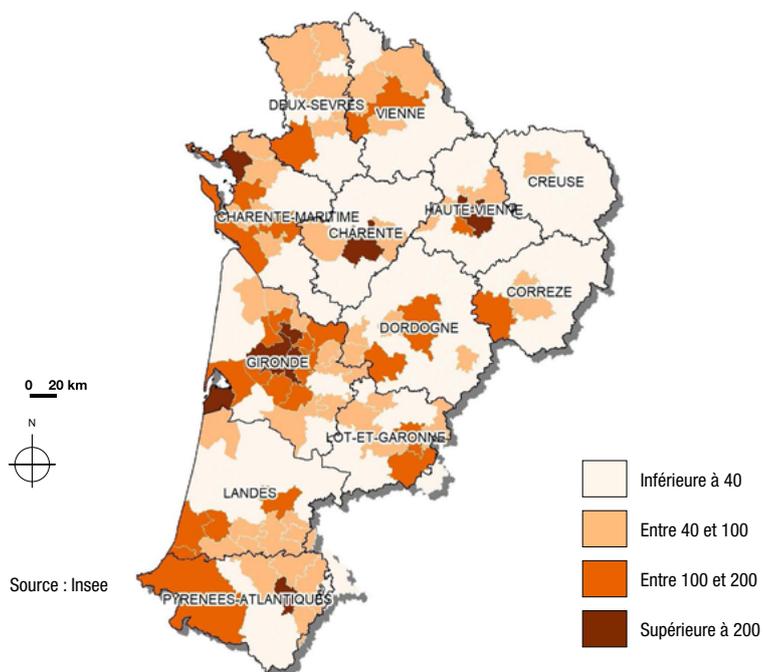


L'atlas du logement et des territoires

Édition 2023

Nouvelle-Aquitaine

→ Densité de population par EPCI en 2021



Source : Insee

🔍 Chiffres clés de la région en 2021

Une population relativement âgée
31,6 % de personnes de 60 ans et plus contre 27 % au niveau hexagonal

Un parc de logements sociaux peu développé
11 % contre 17 % au niveau national

Un parc social plus jeune que la moyenne
34 ans contre 40 ans au niveau national

Un faible taux de logements sociaux énérgivores
10 % de logements énérgivores contre 17 % au niveau national

Forte présence de l'électricité
1/3 de l'énergie consommée du parc social contre 1/4 au niveau national

→ Chiffres socio-démographiques en 2021

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2022	Taux de pauvreté 2020*
Charente	351 576	59	-0,3 %	-2,9 %	2,5 %	20,8 %	33,4 %	6,7 %	14,6 %
Charente-Maritime	659 379	95	5,4 %	-3,9 %	9,3 %	19,9 %	35,9 %	6,7 %	12,4 %
Corrèze	238 576	41	-1,6 %	-5,4 %	3,8 %	19,7 %	35,7 %	5,9 %	13,1 %
Creuse	115 050	21	-6,1 %	-9,9 %	3,7 %	18,1 %	39,5 %	6,8 %	18,3 %
Dordogne	412 686	45	-0,6 %	-5,9 %	5,3 %	18,8 %	37,8 %	7,1 %	16,1 %
Gironde	1 655 325	153	13,1 %	3,0 %	10,1 %	22,9 %	25,6 %	6,4 %	12,4 %
Landes	421 672	45	8,7 %	-2,2 %	10,9 %	20,8 %	33,3 %	6,8 %	11,4 %
Lot-et-Garonne	329 989	62	-0,3 %	-2,7 %	2,4 %	21,3 %	34,2 %	7,3 %	16,8 %
Pyrénées-Atlantiques	690 920	90	5,2 %	-1,5 %	6,7 %	20,9 %	31,6 %	5,6 %	12,2 %
Deux-Sèvres	374 428	62	0,9 %	-1,2 %	2,2 %	22,8 %	30,9 %	5,1 %	11,9 %
Vienne	440 161	63	2,7 %	0,3 %	2,5 %	23,1 %	28,9 %	5,8 %	14,0 %
Haute-Vienne	371 487	67	-1,2 %	-1,8 %	0,6 %	21,0 %	32,2 %	6,3 %	15,3 %
Nouvelle-Aquitaine	6 061 249	71	5,0 %	-1,4 %	6,4 %	21,4 %	31,3 %	6,3 %	13,3 %
France hexagonale	65 450 219	120	3,8 %	2,8 %	1,0 %	23,6 %	27,0 %	6,9 %	14,4 %

Source : Insee, calculs Banque des Territoires

* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

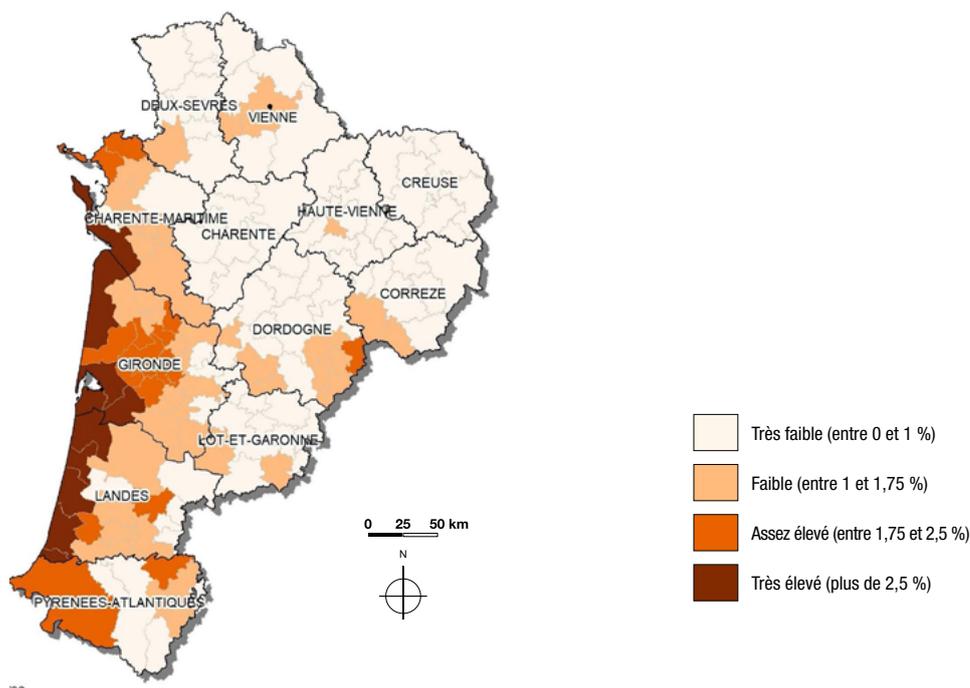
→ Chiffres sur le parc de logements en 2021

	Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2022
Charente	199 746	165 957	10 %	10,6 %	83 %	1 313	2 026
Charente-Maritime	445 578	315 325	10 %	7,0 %	77 %	5 539	6 940
Corrèze	155 575	114 511	9 %	11,1 %	78 %	859	1 516
Creuse	88 769	57 088	10 %	15,9 %	86 %	231	254
Dordogne	262 321	197 638	7 %	10,2 %	84 %	2 005	3 227
Gironde	900 198	763 663	15 %	6,3 %	61 %	15 867	13 345
Landes	265 930	193 850	8 %	6,6 %	73 %	4 302	5 878
Lot-et-Garonne	188 120	154 157	7 %	11,7 %	80 %	1 284	1 982
Pyrénées-Atlantiques	417 293	328 032	12 %	7,9 %	51 %	5 175	4 712
Deux-Sèvres	196 421	169 208	9 %	9,2 %	86 %	1 242	1 912
Vienne	243 821	206 346	13 %	9,5 %	74 %	1 858	2 552
Haute-Vienne	221 779	183 146	14 %	9,7 %	66 %	1 436	2 024
Nouvelle Aquitaine	3 585 551	2 848 920	11 %	8,4 %	70 %	41 108	46 368
France hexagonale	35 879 394	29 453 836	17 %	8,1 %	55 %	398 378	443 239
Bordeaux Métropole	445 171	405 841	21 %	5,7 %	38 %	9 084	7 085
CA du Pays Basque	209 841	155 187	13 %	7,7 %	46 %	3 175	2 674
CU Limoges Métropole	118 054	105 952	20 %	7,5 %	56 %	950	1 373
CU du Grand Poitiers	108 432	97 275	17 %	0,0 %	0 %	1 093	1 773
CA de la Rochelle	105 754	88 430	20 %	6,1 %	56 %	1 953	1 764
CA Pau Béarn Pyrénées	96 680	82 621	16 %	12,1 %	39 %	1 021	896
CA Royan Atlantique	83 432	43 547	5 %	4,4 %	74 %	1 119	1 571
CA du Grand Angoulême	76 337	68 504	17 %	6,6 %	46,9 %	635	928
8 principaux EPCI	1 243 701	1 047 357	17 %	5 %	38 %	19 029	18 064

Source : Insee, SDES Sit@del2, calculs Banque des Territoires

**en termes de nombre de logements

→ Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2013-2022)*





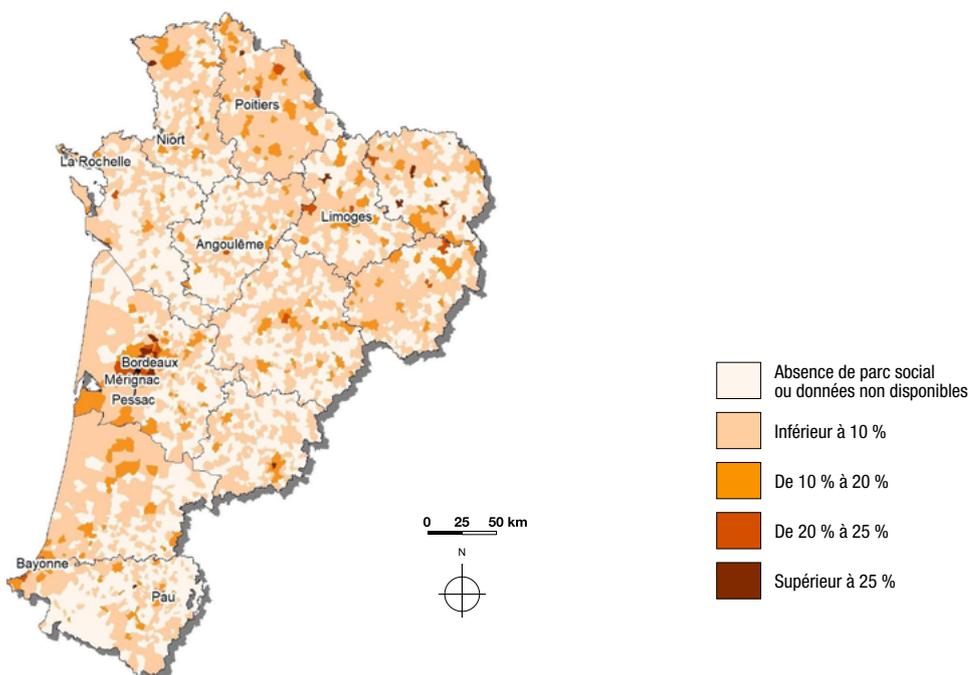
→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2021

	Nombre de logements sociaux	Logements sociaux mis en location*	Logements démolis	Ventes à des personnes physiques	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc social	Taux de logements éconergivores (E,F,G)*
Charente	16 066	170	0	23	3,7 %	21 %	5,2	40	14 %
Charente-Maritime	29 536	614	13	63	1,8 %	24 %	5,5	33	7 %
Corrèze	9 829	69	21	29	3,7 %	34 %	4,9	33	38 %
Creuse	5 542	0	24	6	9,1 %	30 %	4,6	43	28 %
Dordogne	14 256	119	29	4	7,3 %	41 %	5,2	35	18 %
Gironde	106 677	3 298	131	400	1,3 %	21 %	6,0	29	6 %
Landes	13 617	504	0	21	1,6 %	40 %	5,3	28	7 %
Lot-et-Garonne	11 276	138	0	70	2,0 %	29 %	5,2	33	9 %
Pyrénées-Atlantiques	36 819	920	0	32	2,2 %	7 %	5,7	33	5 %
Deux-Sèvres	15 665	216	96	73	3,3 %	50 %	5,1	35	31 %
Vienne	25 600	111	3	78	4,1 %	30 %	5,3	39	22 %
Haute-Vienne	26 183	313	38	24	4,5 %	11 %	5,1	45	14 %
Nouvelle Aquitaine	311 066	6 472	355	823	2,7 %	24 %	5,6	34	12 %
France hexagonale	4 984 246	72 470	9 487	12 069	2,8 %	15 %	5,9	39	19 %
Bordeaux Métropole	82 135	2 250	131	306	1,4 %	12 %	6,1	31	6 %
CA du Pays Basque	18 560	677	0	25	1,2 %	4 %	5,9	30	4 %
CU Limoges Métropole	21 181	305	0	22	4,5 %	9 %	5,2	45	10 %
CU du Grand Poitiers	16 509	54	2	36	5,1 %	19 %	5,4	38	12 %
CA de la Rochelle	17 854	484	0	33	1,6 %	16 %	5,7	34	3 %
CA Pau Béarn Pyrénées	13 037	154	0	6	2,3 %	7 %	5,6	36	5 %
CA Royan Atlantique	1 836	64	0	0	1,4 %	26 %	5,6	21	4 %
CA du Grand Angoulême	11 106	148	0	12	3,7 %	15 %	5,2	40	8 %
8 principaux EPCI**	182 218	4 136	133	440	2,3 %	12 %	5,8	34	7 %

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique), calculs Banque des Territoires

**en termes de nombre de logements sociaux

→ Taux de logements sociaux par commune en 2021



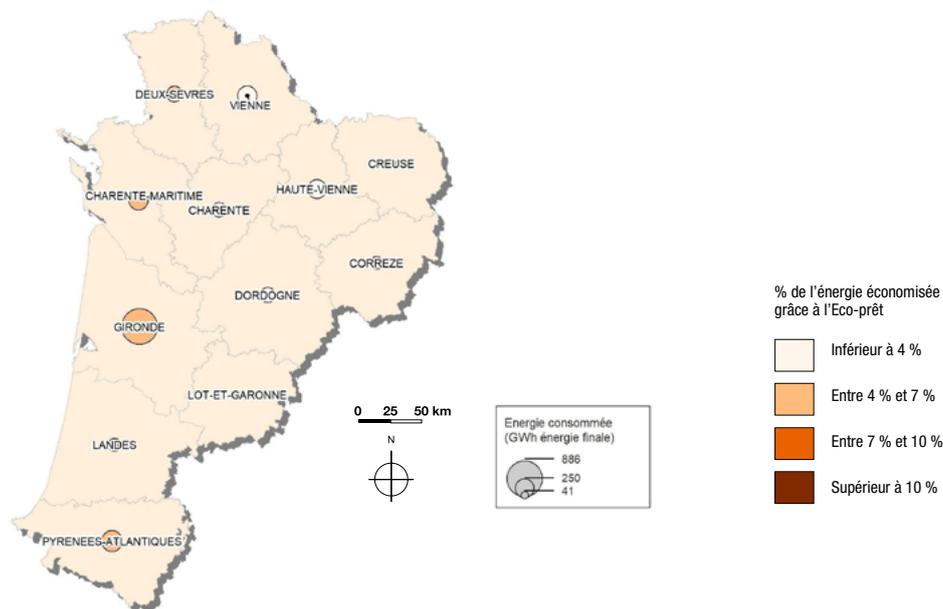
La consommation énergétique
du logement social

→ Consommation énergétique départementale du logement social

Département	Consommation énergie primaire* (Gwh)	Consommation énergie finale* (Gwh)	dont électricité	dont gaz	dont chauffage urbain	dont fioul domestique	dont autres	Énergie primaire économisée via l'EcoPrêt (Gwh)	Part énergie économisée via l'EcoPrêt
Charente	203	158	22 %	62 %	9 %	1 %	6 %	5	3 %
Charente-Maritime	375	274	28 %	45 %	16 %	2 %	8 %	15	4 %
Corrèze	182	117	43 %	52 %	1 %	3 %	2 %	6	3 %
Creuse	72	53	28 %	38 %	12 %	17 %	5 %	3	4 %
Dordogne	265	165	47 %	47 %	1 %	2 %	4 %	4	2 %
Gironde	1 207	886	28 %	54 %	13 %	2 %	3 %	46	4 %
Landes	221	130	54 %	41 %	0 %	2 %	3 %	16	7 %
Lot-et-Garonne	58	41	33 %	64 %	0 %	3 %	1 %	1	2 %
Pyrénées-Atlantiques	417	307	28 %	69 %	0 %	1 %	3 %	13	3 %
Deux-Sèvres	295	178	51 %	38 %	7 %	1 %	3 %	12	4 %
Vienne	394	262	39 %	41 %	17 %	2 %	2 %	6	1 %
Haute-Vienne	312	253	18 %	54 %	18 %	6 %	5 %	4	1 %
Nouvelle-Aquitaine	4 002	2 823	32 %	52 %	10 %	2 %	4 %	131	3 %
France hexagonale	65 188	48 591	26 %	50 %	16 %	3 %	5 %	3 660	6 %

Sources : Ceren, SDES, Insee, Banque des Territoires (opérations de rénovation financées par l'Eco-Prêt, signées de 2013 à début 2023).

→ Mobilisation départementale de l'Eco-Prêt, rapportée à la consommation énergétique du parc social



Sources : Ceren, SDES, Insee, Banque des Territoires (opérations de rénovation par Eco-Prêt, signées de 2013 à début 2023)

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Banque des Territoires et a fortiori la Caisse des Dépôts ne sont en aucun cas responsables de la teneur des informations contenues dans celle-ci.**Découpage géographique :** Insee, découpage au 1^{er} janvier 2021.**Note méthodologique :** EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2020. **Taux de logements sociaux :** nombre de logements sociaux (base RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois au cours de l'année 2021 par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements sociaux loués ou vacants. **Logements énergivores :** logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Consommation énergétique finale (p.4) :** quantité d'énergie mesurée à l'entrée du logement, et non pas au moment de son extraction/production (énergie primaire). L'écart entre énergie primaire et énergie finale traduit les déperditions et les quantités d'énergie nécessaires pour extraire, transformer, transporter l'énergie produite/extrainte dans les logements.**Site de Bordeaux**38, rue de Coursol - CS 61530
33081 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 00 01 60**Site de Limoges**Immeuble Cassiopée - 26, rue Atlantis
CS 16983 - 87068 Limoges cedex 3
Tél. : 05 55 10 06 00**Site de Poitiers**Immeuble Capitole V - 14, boulevard
Chasseigne - 86036 Poitiers cedex
Tél. : 05 49 60 36 00**Antenne de Pau**238, boulevard de la Paix
64000 Pau
Tél. : 05 59 16 11 11

Décembre 2023

Cette publication est extraite de l'Atlas national disponible sur demande : etudesbanquedesterr@caissedesdepots.fr

Directeur de la publication : Kosta Kastiridis, directeur des prêts de la Banque des Territoires.**Responsable de la rédaction :** Gwénaëlle Fegar, responsable du service des études.**Auteur :** Jessie Lerousseau, chargé d'études.